

Changeons de point de vue sur l'eau !

Dossier de la rédaction de H2o
December 2010

Les agences de l'eau, l'Office national des milieux aquatiques - ONEMA, et le ministère de l'écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, lancent une campagne d'information nationale "Changeons de point de vue sur l'eau !". L'initiative annoncée à l'occasion du salon des maires et des collectivités locales 2010, vise à rappeler aux élus et collectivités locales leur rôle essentiel dans la préservation de la ressource en eau. Avec la Directive Cadre européenne sur l'eau, le Grenelle Environnement, et enfin, l'adoption fin 2009 dans chaque bassin français des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux - SDAGE, la France s'est dotée d'une politique de l'eau ambitieuse pour restaurer et préserver le bon état de nos rivières, de nos lacs, de nos nappes et du littoral, peut-on lire dans un communiqué de presse. Aujourd'hui, les défis à relever sont multiples pour atteindre le bon état écologique des eaux. La campagne nationale d'information Changeons de point de vue sur l'eau vise un double objectif :

-

favoriser l'émergence de projets d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, en mettant en valeur des exemples et des témoignages d'élus, montrant que les mesures préconisées dans le cadre du Grenelle et des SDAGE sont possibles et réalisables ;

-

informer les élus locaux des possibilités d'accompagnement que les agences de l'eau, l'ONEMA et les services de l'État leur offrent sur tous ces nouveaux sujets, que ce soit en matière de connaissances, de méthodologies, d'expertises techniques et de financements ;

Cette campagne se déroulera sur 3 ans, et comporte 3 volets :

-

Les élus et la restauration de la qualité de l'eau dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable ;

-

Les Œlus et la restauration des rivières pour un bon Œtat des eaux ;

-

Les Œlus, l'eau et l'urbanisme, la protection des zones humides, la lutte contre les substances dangereuses.

ONEMA - 05-12-2010